



COMMUNE DE ORSCHWIHR

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 30 MARS 2026**

Le Conseil municipal :

POINT 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 3 MARS 2026

APPROUVE par 10 voix pour et 2 abstentions le procès-verbal de la séance du 3 mars 2026.

POINT 2 – MODALITES DE TRANSMISSION DES CONVOCATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte à l'unanimité le principe de transmission des convocations par voie dématérialisée.

**POINT 3 – REHABILITATION DE LA MAIRIE : CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC L'ADAUHR
POUR LES MARCHES DE TRAVAUX**

A l'unanimité, MISSIONNE l'ADAUHR pour l'assistance à la passation des marchés publics et
AUTORISE le maire à signer la convention.

POINT 4 – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

A l'unanimité, DECIDE de déléguer au maire 12 délégations selon les dispositions du CGCT.

POINT 5 – FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

A l'unanimité, selon la demande du Maire, DECIDE de fixer le montant des indemnités en % de
l'indice brut terminal de la fonction publique et non au maximum.

**POINT 6 – ELECTIONS DES DELEGUES AU SEIN DES SYNDICATS DE COMMUNES ET DES
SYNDICATS MIXTES**

APPROUVE à l'unanimité la désignation de délégués au sein des syndicats suivants :

- SIVOM ORZELL
- Syndicat d'énergie « Territoire d'Energie Alsace »
- Syndicat mixte de la Lauch
- Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux (brigade verte)
- Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

**POINT 7 – DESIGNATION DES DELEGUES ET REPRESENTANT DANS LES DIFFERENTS
ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

APPROUVE à l'unanimité la désignation de délégués et représentant au sein des organismes
suivants :

- Association des Communes Forestières Alsace
- Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR)
- Correspondant Défense

POINT 8 – ELECTION DES MEMBRES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)



COMMUNE DE ORSCHWIHR

A l'unanimité, désigne 3 membres titulaires et 3 membres suppléants au sein de la CAO.

POINT 9 – DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

A l'unanimité désigne les délégués chargés de siéger à la CLECT de la CCRG.

POINT 10 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE Floriom

A l'unanimité, désigne M. le Maire en tant que représentant de la commune.

POINT 11 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE

A l'unanimité, DESIGNE 2 délégués pour siéger au sein de la 4C.

POINT 12 – CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

A l'unanimité DECIDE de constituer les commissions communales et DESIGNE les membres pour y siéger :

- Commission bulletin communal, site internet, réseaux sociaux, informations
- Commission développement durable, nature, environnement, fleurissement, forêt et viticulture
- Commission finances
- Commission journée citoyenne
- Commission PLU, urbanisme, travaux, voirie et bâtiment, sécurité
- Commission prévention santé, plans d'alerte et d'urgences, personnes âgées, crises sanitaires et sociales
- Commission tourisme, animation, jumelage, événements culturels, jeunesse et éducation.

POINT 13 – ACTUALISATION DU PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) DES KRAUTLAENDER

A l'unanimité, actualise selon l'indice INSEE, la valeur du m2 de surface de plancher.

POINT 14 – DEMANDES D'AUTORISATIONS D'UTILISATION DU SOL

Prend acte des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées depuis le 10 avril 2025.

POINT 15 – DIVERS – HORS DELIBERATION

Informations diverses données échangés par le maire et les conseillers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22 h.

Orschwihr, le 1^{er} avril 2026

Le Maire :
Jacques MULLER

Affiché et publié sur le site internet
de la commune le : 1^{er} avril 2026

